



## CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9  
1618 Châtel-St-Denis

021 948 81 21  
secretariat@cov.ch  
www.cov.ch

# PROCES-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2021 ASSEMBLEE DES DELEGUES EXTRAORDINAIRE

Date jeudi 9 septembre 2021, 19h00  
Lieu CO de la Veveyse (COV), Univers@lle  
Excusés selon la liste des présences annexée  
Secrétaire Mme Sidonie Mory

## Ordre du jour

---

1. Ouverture de la séance
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
4. Assainissement et agrandissement du CO1 (bâtiments Alpha-Gamma-Delta) - point de situation
5. Réflexions sur le futur du CO – agrandissement – point de situation
  - a. Présentation de l'acte notarié pour l'achat de la parcelle de terrain de M. Philippe Genoud
  - b. Approbation de l'acte notarié
6. Nouveaux règlements des finances avec l'entrée en vigueur du plan comptable MCH2
  - a. Nomination de la commission financière
  - b. Présentation des règlements
7. Nouveaux statuts de l'association avec l'entrée en vigueur du plan comptable MCH2
  - a. Présentation
8. Divers
  - a. Informations du Président

## 1. Ouverture de la séance

---

M. le Président, François Genoud, ouvre la séance et salue les délégués présents pour cette assemblée extraordinaire. Il excuse :

- Mme Carole Angéloz, inspectrice,
- Mme Carole Jaccoud, comptable, à qui il souhaite un prompt rétablissement,
- M. Stéphane Simonet, représentant des enseignants,
- M. Charles Ducrot, syndic de Châtel-St-Denis, candidat à la Commission financière.

Le nombre de voix s'élève à 44, majorité à 23.

M. Roland Besse de la Commune d'Attalens informe l'administration qu'il n'a pas reçu la convocation personnellement. Il ne sera plus oublié à l'avenir.

## 2. Nomination des scrutateurs

---

M. Daniel Figini et M. Cédric Borer sont désignés comme scrutateurs, avec nos remerciements.

### **3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

---

Les délégués approuvent à l'unanimité le procès-verbal du 27 mai 2021 ; remerciements à son auteure.

### **4. Assainissement et agrandissement du CO1 (bâtiments Alpha-Gamma-Delta) - point de situation**

---

M. Stéphane Pauli, président de la Commission de bâtisse (Combât), informe que la rentrée scolaire s'est déroulée correctement. Deux salles de classe du **bâtiment Delta** ont été converties en salle d'économie familiale. Des soucis d'approvisionnement de matériel ont retardé l'équipement de cette salle mais elle est actuellement en service. Les utilisateurs sont très satisfaits. **Le bâtiment Gamma** est en cours de modification. Il accueillera la bibliothèque, la salle de musique ainsi que le Service de l'orientation professionnelle d'ici la fin de l'année 2021. **Le bâtiment Alpha** n'est pas totalement terminé ; quelques retouches sont encore à effectuer. Les enseignants sont satisfaits de leur nouvelle salle des maîtres ; ils peuvent y travailler sereinement.

Les échanges avec le Bureau d'architectes D4 sont très compliqués.

Les finances vont bien et sont respectées.

### **5. Réflexions sur le futur du CO – agrandissement – point de situation**

---

Les réflexions quant au futur du CO se sont poursuivies. Le Bureau d'architectes Page a été mandaté afin d'effectuer une étude de faisabilité. Le montant pour cette étude s'élève à CHF 9'100.00. Ce montant sera pris en charge sur le crédit de construction ou sinon sur le compte du CO, si nous avons les liquidités nécessaires. La facture sera déjà payée par le compte courant du CO. Cette décision a été prise dans l'urgence par les membres du Comité d'école sans préalablement avoir consulté les délégués, avec nos excuses.

Dernièrement, les Communes de la Veveyse ainsi que le CO ont transmis leurs besoins en cours de piscine au groupe de travail composé de MM. Le Préfet, Eric Berthoud, Stéphane Pauli, Jérôme Allaman et Gérard Buchs.

Le temps à disposition est très court car la Commune de Châtel-St-Denis doit se définir si elle avance avec le projet de rénovation de la piscine actuelle.

Des propositions seront faites lors des prochaines séances de Comité d'école et d'Assemblée des délégués.

M. Guillaume Savoy de la Commune d'Attalens trouve important de réfléchir par rapport au Plan d'aménagement local (PAL). Il se demande si cette thématique a été traitée car ça concerne l'ensemble du district. Les choses sont liées les unes aux autres. Un courrier de la Commune d'Attalens sera envoyé au CO ; celui-ci sera bien évidemment lu en séance de Comité d'école.

Mme Anne-Lyse Menoud de la Commune de Bossonnens a rencontré dernièrement M. Paul Mamassis, directeur du Centre de Tennis de Bossonnens, qui lui a présenté le projet de développement de son établissement. Il avait été évoqué de construire une piscine à Bossonnens. Peut-être que ce bâtiment pourrait l'accueillir ? Il faut aussi tenir compte que la gare de Bossonnens sera déplacée en 2027. M. François Genoud indique que ce sujet a déjà été abordé. Il demande à Mme Menoud si des contacts ont été pris avec la Commune d'Oron. Elle répond par la négative et précise que le rapprochement avec cette commune n'est pas souhaité.